

**SÉCURISATION, ASSAINISSEMENT ET ENTRETIEN
D'INSTALLATIONS SPORTIVES
DEMANDE DE CRÉDIT-CADRE**

Préavis N° 2008/52

Lausanne, le 5 novembre 2008

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de quatre millions de francs destiné à entreprendre, durant la période 2009 – 2012, des travaux de sécurisation, d'assainissement et d'entretien dans un certain nombre d'installations sportives.

2. Préambule

Hors les salles de sports des établissements scolaires, le parc des installations sportives de la Ville, d'une valeur ECA estimée à plus de 200 millions de francs, comporte plus de 40 surfaces sportives extérieures (du baseball au tir à l'arc en passant par le football), plusieurs dizaines de pistes pour la pratique de la pétanque et autres jeux de boules, plusieurs dizaines de courts de tennis, trois piscines principales et quatre secondaires (auxquelles s'ajoutent trois piscines scolaires), cinq stades, deux patinoires, deux surfaces de beach volleyball, des salles omnisports, un stand de tir, etc.¹, qui permettent à 33'000 licenciés la pratique de près de 75 sports ou disciplines sportives. Nombre de ces installations, dispersées dans toute la ville, nécessitent des travaux de remise en état et d'assainissement pour assurer la sécurité des usagers ou maintenir leur disponibilité. Le nombre, la nature et le degré d'urgence des travaux ne permettent pas de les inclure dans le budget de fonctionnement du Service des sports, ni de présenter un préavis particulier à chaque objet. Le crédit-cadre, en raison de sa souplesse, représente l'outil idéal pour ce type de demande.

¹ Pour une liste exhaustive des installations sportives gérées par le Service des sports, nous renvoyons à la lecture du rapport-préavis N° 2005/28 du 4 mai 2005, « Planisport. Planification des investissements en matière d'installations sportives. Réponse à la motion Alain Bron », Bulletin du Conseil communal (BCC) 2005-2006, tome I, pp. 871-886.

3. Précédents crédits-cadres

La demande qui est faite aujourd'hui est la troisième du genre. Le premier crédit-cadre, d'un montant de 3'850'000 francs vous a été présenté en 1999². Selon le vœu de votre Conseil³, la Municipalité vous a informés au travers du rapport de gestion des cas où d'autres travaux ont été entrepris en lieu et place de ceux inscrits dans ce préavis et a indiqué les montants concernés. S'élevant à 2'250'000 francs, le deuxième crédit-cadre alloué en 2005 pour l'assainissement et l'entretien d'installations sportives⁴ prévoyait des travaux dans les piscines de Mon-Repos, de la Vallée de la Jeunesse et de quartier, le Stade olympique de la Pontaise, le stand de tir de Vernand et les zones sportives de la Blécherette, Chavannes, Montchoisi et Vidy. Là aussi, comme annoncé, certains travaux n'ont pas pu être réalisés et vous avez été tenus informés de ces changements. S'agissant des travaux qui n'ont pas été réalisés, dans le détail, il s'agit de :

Piscines de quartier – Piscine de Montétan

- Installation des équipements nécessaires pour la perception d'un droit d'entrée et création de WC séparés (zone gratuite – zone payante) Fr. 90'000, --

Ces travaux ont été annulés par la décision de votre Conseil de rendre gratuit l'accès à l'ensemble des piscines de quartier⁵.

Stade olympique de la Pontaise

- Entrée nord du stade, réparation et renforcement de la voie d'accès Fr. 70'000, --

Le projet « Métamorphose » prévoyant la démolition du Stade olympique de la Pontaise, ces travaux n'ont pas été entrepris.

Zone sportive de la Blécherette

- Pose d'un grillage autour du terrain de football « D » Fr. 50'000, --

Le projet « Métamorphose » prévoyant le déplacement des terrains de sport de la zone sportive de la Blécherette en direction de la zone dite de « la Tuillière », ces travaux n'ont pas été entrepris.

Zone sportive de Vidy

- Pose d'un séparateur de graisse dans la cuisine du camping Fr. 45'000, --

Un projet de transformation et de modernisation du restaurant du camping de Vidy est à l'étude et une demande de crédit d'investissement du patrimoine administratif devrait être présentée à votre Conseil dans les années à venir.

Relevons également que la réalisation de certains objets prévus dans le deuxième crédit-cadre a été empreinte de difficultés, celles-ci entraînant soit d'importants surcoûts, soit la réalisation partielle du projet initial. Plus précisément, il s'agit de :

Piscines – Piscine de Mon-Repos

- Remplacement des rigoles des plages des bassins (évacuation de l'eau de nettoyage des plages)

L'ensemble des travaux prévus n'a pu se faire pour des raisons techniques et seules deux étapes sur les trois prévues ont été réalisées. La troisième, d'un montant de 75'000 francs, est inscrite dans cette demande.

² Préavis N° 71, du 26 novembre 1998, « Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre », BCC 1999, tome I, pp. 169-179.

³ Préavis N° 71, du 26 novembre 1998, BCC 1999, tome I, p. 179.

⁴ Préavis N° 2005/6, du 3 février 2005, « Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre », BCC 2005-2006, tome I, pp. 438-449.

⁵ Séance du 6 décembre 2005, adoption de l'amendement de M. Alain Hubler demandant la diminution du budget des recettes du Service des sports du montant du poste concernant les piscines de quartier. BCC 2005-2006, tome II, pp. 193-195.

Zone sportive de Vidy – Villa Eha

- Réfection de l'enveloppe extérieure et aménagement de l'intérieur de la villa

L'état général de la villa était plus mauvais que prévu et a entraîné une réfection complète du bâtiment, y compris le remplacement des canalisations et du système d'égout. La complexité et les contraintes liées à ce chantier ont entraîné une modification du programme des travaux initialement prévus et par conséquent des coûts plus importants.

Un seul objet, non prévu dans la demande de 2005, a été réalisé. Il s'agit d'un court en terre battue au Stade olympique de la Pontaise pour un montant de 170'000 francs. Adjacent à la halle de tennis, ce court, préexistant, a été reconstitué de façon à permettre l'homologation de l'ensemble du centre (halle et courts extérieurs) comme « point d'appui Swiss Tennis » national et « Académie Swiss Tennis » pour la Suisse romande.

4. Travaux de sécurisation des installations sportives

La majorité des installations sportives gérées par le Service des sports a été construite entre les années 1930 et 1970. Leur vieillissement a pour conséquence leur obsolescence en terme de sécurité. Les normes, qu'elles concernent le public ou le personnel, ne sont plus respectées dans la plupart d'entre elles, ce qui pourrait entraîner leur fermeture. C'est pourquoi, le Service des sports, en collaboration avec l'ingénieur de sécurité de la Ville et le Service de protection et sauvetage, a dressé un état des lieux « sécurité » de ses installations. Une fois cette opération menée à bien et les résultats connus, les travaux nécessaires ont été chiffrés et priorisés. Seuls les risques majeurs (mort d'homme) ont été pris en compte et divisés en trois catégories :

catégorie 1 – « Danger de mort immédiate » ;

catégorie 2 – « Danger de mort pouvant être limité par un comportement adapté » ;

catégorie 3 – Semblable à « 2 », avec un degré d'urgence moindre.

Les travaux de catégorie 1 concernent essentiellement le remplacement ou la pose de barrières de sécurité, de garde-corps et de balustrades ; ceux de la catégorie 2 consistent principalement en des renforcements ou en des changements d'installations. Quant aux travaux de la catégorie 3, il s'agit de pose ou de modifications d'équipements. La liste détaillée des travaux nécessaires est annexée à ce préavis.

La réalisation de ces travaux doit se faire, compte tenu des impératifs de danger et d'exploitation, dans une période de six mois (catégorie 1) à quatre ans (catégorie 3 – les travaux de la catégorie 2 doivent être entrepris dans une période de dix-huit à trente-six mois) suivant l'adoption des conclusions de ce préavis par votre Conseil.

4.1. Travaux de catégorie 1

4.1.1 Service des sports

Groupe d'entretien

Achat d'une nacelle sécurisée pour le montage des gradins et autres travaux en hauteur et mise en conformité des installations électriques, en particulier des tableaux du service, ainsi que la mise à niveau des chariots élévateurs.

Le coût de ces travaux est estimé à

Fr. 52'000, --

4.1.2. Centres sportifs et autres salles

Halle de badminton de Malley

Sécurisation des cages d'escaliers et des murets Fr. 30'000, --

Vallée de la Jeunesse

Remplacement des barrières de sécurité situées au sommet des gradins Fr. 32'000, --

Mise en place sur la toiture de points de fixation pour harnais de sécurité Fr. 22'000, --

4.1.3. Piscines et patinoires

Bellerive

Sécurisation de l'accès à la vigie Fr. 15'000, --

Mise en place d'une balustrade sur le mur d'enceinte prolongeant la rotonde en direction du lac. Fr. 65'000, --

Mon-Repos

Rehaussement de la balustrade du promenoir Fr. 25'000, --

4.1.4. Piscines de quartier

Piscines de Bellevaux et Vieux-Moulin

Pose d'une barrière autour des pataugeoires Fr. 18'000, --

Piscine de Boisy

Couverture de la pataugeoire en dehors de la période d'exploitation Fr. 21'000, --

Coût total du chapitre 4.1. **Fr. 280'000, --**

4.2. Travaux de catégorie 2

4.2.1. Service des sports

Toutes les installations du service

Mise en conformité des sorties de secours et des chemins de fuite (sens de fermeture des portes, éclairages de secours, signalétique, etc.) Fr. 220'000, --

Surfaces sportives extérieures

Achat de contrepoids pour buts mobiles de football Fr. 100'000, --

4.2.2. Piscines et patinoires

Mon-Repos

Renforcement des panneaux de plafond pour la construction d'un cheminement sous la ligne de vie et création d'une trappe d'accès au plafond du hall d'entrée	Fr. 56'000, --
Mise en place d'un élévateur au sous-sol	Fr. 10'000, --
Remplacement et mise à niveau de barrières dans l'ensemble de l'installation	Fr. 10'000, --
Mise en place de filtres solaires sur les vitrages sud des bassins	Fr. 60'000, --
Installation de lignes de vie supplémentaires dans les plafonds	Fr. 35'000, --
Mise en place d'échelles pour les bassins tampons et le puit est	Fr. 23'000, --
Acquisition d'un échafaudage roulant pour les travaux dans la tuyauterie	Fr. 7'000, --

Montchoisi

Pose de mains courantes dans le hall d'entrée	Fr. 4'000, --
Remplacement de la barrière des gradins et pose d'un portail coulissant	Fr. 70'000, --
Pose d'un avertisseur sonore dans le local de stockage du CO ₂	Fr. 2'000, --
Achat d'une grue de levage pour les travaux liés à la patinoire (montage/démontage)	Fr. 26'000, --
Mise en place d'une ligne de vie avec câble en acier pour les travaux liés à la patinoire	Fr. 3'000, --
Renforcement de la structure métallique le long du mur longeant l'avenue de l'Elysée	Fr. 5'000, --

Patinoire de la Pontaise

Pose d'un bac de rétention pour produits dangereux et d'une armoire de stockage des bouteilles de gaz	Fr. 10'000, --
---	----------------

4.2.3. Piscines de quartier

Bellevaux

Mise en place de barrières et de mains courantes dans les locaux techniques	Fr. 6'000, --
---	---------------

Boisy

Mise en place de mains courantes dans les locaux techniques	Fr. 2'000, --
---	---------------

Montétan

Renforcement des piliers de soutien de la marquise	Fr. 30'000, --
Remplacement de la clôture nord	Fr. 9'000, --

4.2.4. Zone sportive de Vidy

Tir à l'arc

Pose d'éléments complémentaires au filet de protection situé derrière les cibles	Fr. 23'000, --
--	----------------

Coût total du chapitre 4.2.	Fr. 711'000, --
-----------------------------	------------------------

4.3. Travaux de catégorie 3

4.3.1. Piscines et patinoires

Mon-Repos

Mise aux normes de sécurité du plongeur	Fr. 25'000, --
Changement des fenêtres du réfectoire et de l'infirmierie	Fr. 5'000, --

Montchoisi

Pose de grilles dans les rigoles des surflots	Fr. 16'000, --
---	----------------

4.3.2. Terrains de sports divers

Tennis Montchoisi

Remplacement des barrières du club house	Fr. 40'000, --
--	----------------

Coût total du chapitre 4.3.	Fr. 86'000, --
-----------------------------	-----------------------

Récapitulatif des coûts du chapitre 4

Le montant des travaux de la catégorie 1 s'élève à	Fr. 280'000, --
Le montant des travaux de la catégorie 2 s'élève à	Fr. 711'000, --
Le montant des travaux de la catégorie 3 s'élève à	Fr. <u>86'000, --</u>
Total des montants des trois catégories	Fr. 1'077'000, --

5. Travaux d'assainissement et d'entretien envisagés

La liste des travaux présentés ci-après est prioritaire mais garde une valeur indicative ; elle permet en particulier de connaître l'ensemble des interventions planifiées à ce jour, avec mention du coût présumé de chacune d'elles. En fonction d'éventuels événements imprévisibles, l'ordre des urgences et des priorités est susceptible d'être modifié, comme le coût effectif des opérations d'assainissement. Il peut advenir qu'une intervention, non prévue dans la liste ci-après, doive être exécutée en lieu et place d'une ou plusieurs opérations comprises dans la planification initiale, pour autant que l'on reste dans les limites du crédit accordé. Dans cette hypothèse, la Municipalité pourrait être amenée, soit à reporter certains travaux, soit à modifier l'option choisie pour tel ou tel objet, au profit d'une solution moins coûteuse afin de respecter les limites précitées. Le Conseil sera informé au cas où d'autres travaux seraient entrepris en lieu et place de ceux inscrits dans ce préavis.

5.1. Centres omnisports et autres salles

Vallée de la Jeunesse

Changement des rideaux de séparation des salles. Les pièces mécaniques permettant aux rideaux d'être manipulés (ouverture et fermeture en une ou plusieurs salles de gymnastique) sont usées et ne sont plus fabriquées, ce qui implique un changement complet de l'installation.

Les travaux nécessaires sont estimés à Fr. 70'000, --

Halle sportive de Malley

Remplacement des systèmes de marquage électronique et traçage de pistes de combat. La Halle sportive de Malley a été construite en 1991. Utilisée en partie par le club d'escrime, le Cercle des Armes de Lausanne (l'autre partie est utilisée pour le tir à air comprimé par l'Union des sociétés de tir de Lausanne et environs), la halle comprend 6 pistes avec marquage des touches. Ces équipements sont usés, obsolètes et tombent souvent en panne. De plus, de 150 membres dans les années 90, les effectifs du club sont actuellement de plus de 300 personnes. Cette progression est telle que les dirigeants du club envisagent l'engagement d'un second maître d'armes pour épauler l'actuel. Afin de répondre à cet accroissement des effectifs et moderniser les installations, les travaux prévus comprennent le marquage (avec incrustation métallique au sol) de neuf pistes et installation d'un équipement électronique de marquage des touches pour les différentes armes.

Le montant de ces travaux est estimé à Fr. 120'000, --

Stand de tir de Vernand

Réfection des plafonds du stand de tir à 300m. Le plafond de la partie actuellement utilisée pour le tir à 300m (obligations militaires et tir sportif) présente des signes de vieillissement avancés ; comme il joue un rôle non négligeable dans l'insonorisation du bâtiment, il doit être refait avec soin.

Ces travaux sont estimés à Fr. 80'000, --

Coût total du chapitre 5.1. **Fr. 270'000, --**

5.2. Centre sportif de Chavannes

Eclairage

Lors d'un contrôle de sécurité, six mâts d'éclairage du centre sportif de Chavannes ont présenté des faiblesses structurelles qui les rendent dangereux et nécessitent leur remplacement dans les meilleurs délais. Outre le remplacement des mâts, les travaux prévus comprennent également la modification des bases en béton qui les soutiennent.

Le coût de ces travaux est devisé à Fr. 234'000, --

Vestiaires

Réparation des portes et mise en place de séparations entre les vestiaires. De nombreux vols, occasionnant d'importants dégâts, ont été commis dans les vestiaires du centre sportif de Chavannes. Les travaux prévus doivent les prévenir en renforçant les portes et en empêchant le passage sous les cloisons séparant les vestiaires.

Le montant de ces travaux est estimé à Fr. 41'000, --

Coût total du chapitre 5.2. **Fr. 275'000, --**

5.3. Piscines et patinoires

5.3.1 Mon-Repos

Bassins

L'eau de nettoyage des plages bordant les bassins s'écoule dans des rigoles en acier inox. La dilatation les a déformées au point que le nettoyage et l'hygiène ne sont plus garantis. Prévu dans la précédente demande de crédit-cadre, de nouvelles rigoles ont été installées en 2007 et en 2008. L'entier de ces travaux n'a pu toutefois être réalisé. C'est pourquoi, le solde de ces travaux fait l'objet d'une nouvelle demande.

Le montant de ces travaux est estimé à Fr. 75'000, --

Les vannes des circuits d'eau chaude, d'eau froide et d'eau chlorée accusent leur âge et sont de plus en plus difficiles à utiliser. Leur changement devient urgent.

Le remplacement des vannes est devisé à Fr. 105'000, --

L'armoire de commande des filtres (à sable) doit être changée et les filtres modernisés afin de répondre aux besoins actuels.

Ces travaux sont estimés à Fr. 75'000, --

Les deux bassins servant de tampon entre les canalisations d'eau et les bassins de natation doivent être nettoyés (sablage) et repeints.

Le montant de ces travaux est devisé à Fr. 20'000, --

Dojo

Les vestiaires du Dojo qui abrite le Budokan Lausanne (Aikibudo, Aikido, Karate, Kendo) et le Judo Kwai Lausanne (Judo) sont des plus vétustes et leur accès n'est absolument pas sécurisé. On déplore ainsi de nombreux vols. Les travaux projetés comprennent la pose d'un boîtier électronique à l'entrée du Dojo, la réfection des carrelages et le rafraîchissement des peintures de la cage d'escalier, le réaménagement des vestiaires et le remplacement de la barrière de sécurité permettant d'accéder au Dojo.

Ces travaux sont estimés à Fr. 71'000, --

Extérieurs du bâtiment

La grille de fermeture de la fosse technique, située à l'est du bâtiment et permettant l'entreposage de fûts de produits d'entretien, doit, suite à des dommages, être reconstruite.

Le montant de ces travaux est estimé à Fr. 20'000, --

Restaurant

Le restaurant n'a pratiquement pas changé depuis l'ouverture de la piscine dans les années 60. Certains équipements, malgré leur âge, n'ont jamais été remplacés et arrivent maintenant en « bout de course ». D'autres ne répondent plus aux normes. Les travaux prévus concernent la réfection de l'étanchéité de la terrasse, le remplacement du système d'éclairage de cette même terrasse, la réfection du carrelage et le changement du mobilier.

Le montant des travaux est devisé à Fr. 123'000, --

Signalétique

De nombreux clients, dont des touristes, se sont plaints de l'absence d'une signalétique digne de ce nom, permettant de repérer facilement la piscine. Les travaux prévus concernent la façade du bâtiment et les abords immédiats.

Le coût de ces travaux est devisé à Fr. 25'000, --

Sous-sols

Démontage et évacuation d'anciennes installations (métal). Depuis la mise en service de la piscine de Mon-Repos, dans les années soixante, certains dispositifs ont été abandonnés au profit de systèmes plus performants et/ou plus respectueux de l'environnement. Notamment pour des questions de temps et de crédit, tout n'a pas été démonté et évacué. Il en va ainsi de l'ancienne installation de froid.

Ces travaux sont estimés à Fr. 25'000, --

Ventilation

Le système de ventilation de la piscine de Mon-Repos ne répond plus aux besoins et aux exigences actuels. La capacité des conduites de pulsion et d'extraction est, en raison de l'âge de l'installation, insuffisante. Les tableaux de commande sont obsolètes. L'ensemble doit être refait dans les meilleurs délais.

Le coût de ces travaux est estimé à Fr. 255'000, --

Vestiaires du personnel

Les vestiaires actuels du personnel, situés sur plusieurs niveaux et dans les sous-sols de la piscine, sont peu pratiques, exigus et ne permettent pas d'accueillir convenablement le personnel féminin. Les travaux prévus permettront de regrouper les surfaces et de les répartir de façon adéquate.

Ces travaux sont devisés à Fr. 185'000, --

Coût total du chapitre 5.3.1 Fr. 979'000, --

5.3.2. Montchoisi

Bassins

Modification de la hauteur des marches d'accès au petit bassin. Les marches actuelles sont trop hautes et rendent l'accès au bassin des plus difficiles en particulier pour les personnes âgées et les enfants.

Le coût de ces travaux est devisé à Fr. 12'000, --

Les plages entourant les bassins, que ce soit au sud, à l'est ou à l'ouest, présentent des fissures et autres craquements des bétons. Soumises à de fortes contraintes (piscine en été, patinoire en hiver) ces surfaces ont besoin d'être refaites.

Le coût de ces travaux est devisé à Fr. 74'000, --

Patinoire

La réfrigération des surfaces, la création et le maintien de la glace se font au travers d'un système combinant l'emploi de l'ammoniac (NH₃) et du gaz carbonique (CO₂). Après plusieurs saisons d'exploitation, des aménagements doivent être entrepris afin d'améliorer le rendement et l'efficacité de ce système. Ceci passe par la pose d'une pompe à vide pour les tuyaux convoyant le NH₃ (40'000 francs) et la pose d'une vanne pour le CO₂ (18'000 francs), ainsi que le déplacement du collecteur d'ammoniac (35'000 francs).

Ces travaux sont devisés à Fr. 93'000, --

Remplacement des tapis de sol permettant l'accès des vestiaires aux surfaces de glace. Ces tapis permettent aux patineurs et joueurs de hockey sur glace de se rendre, patins au pied, des vestiaires aux surfaces de glace (et inversement) sans faire de dégâts aux surfaces et aux lames des patins.

Le coût de ce remplacement est devisé à Fr. 35'000, --

Achat de tourelles et de poutres supplémentaires pour l'étagage de la surface de glace recouvrant la piscine. Ces tourelles et ces poutres permettront une meilleure stabilité et une meilleure homogénéité de la glace.

Le coût de ces achats est estimé à Fr. 39'000, --

Restaurant

Le restaurant du Parc de Montchoisi a été construit en même temps que les installations sportives et a, au cours des ans, bénéficié de plusieurs remises à niveau ou de transformations. Toutefois, aujourd'hui, de nombreux équipements ne répondent plus aux besoins et aux normes ou font, tout simplement, défaut. Ainsi le système de congélation est insuffisant et une véritable « cellule congélation » doit être créée (16'000 francs) et le personnel ne dispose pas de douches (1'500 francs). D'autres équipements sont vétustes et doivent être changés, telles les toiles des stores (16'000 francs). Quant à l'accès au restaurant, il est peu aisé pour les handicapés ; il en va de même pour l'accès aux containers / poubelles. Ces travaux s'élèveraient à 6'500 francs.

Le coût de ces travaux est devisé à Fr. 40'000, --

Tribune

La tribune souffre de graves problèmes d'étanchéité qui, à terme, menacent l'ensemble de l'installation. Il importe, par conséquent, de la refaire dans les meilleurs délais.

Ces travaux sont estimés à Fr. 193'000, --

Vestiaires

Réfection des sols des vestiaires 1, 6 et 7. La pente des sols de ces vestiaires n'est pas suffisante pour assurer un bon écoulement des eaux, particulièrement lors des nettoyages. De plus, le carrelage actuel, usé, ne présente pas des qualités antidérapantes suffisantes.

Le coût de ces travaux est estimé à Fr. 29'000, --

Coût total du chapitre 5.3.2 Fr. 515'000, --

Coût total du chapitre 5.3. **Fr. 1'494'000, --**

*5.4. Piscines de quartier**5.4.1. Pataugeoires*

Construites dans les années 60, les piscines de quartier accusent leur âge. Les pataugeoires ne répondent plus du tout aux exigences actuelles d'hygiène et de qualité de l'eau. A plusieurs reprises en 2008, après contrôle de l'Office de l'hygiène, elles ont dû être fermées. Du fait de leur conception, seule une démolition / reconstruction permettra leur mise à niveau. Ceci concerne les piscines de quartier de Bellevaux, Montétan et Vieux-Moulin. La pataugeoire de la piscine de quartier de Boisy est aussi concernée ; toutefois, sa conception et son emplacement ne permettent pas une remise à niveau. L'avenir de cette pataugeoire doit encore être défini.

Les travaux prévus consistent en la démolition des bassins existants et en leur remplacement par des bassins en inox à surflots (l'inox a été choisi car il permet une meilleure hygiène et diminue les travaux d'entretien), d'un coût unitaire de 86'000 francs, l'installation d'une chambre de mesure pour la régulation du chlorage de l'eau (13'000 francs par pataugeoire) et une nouvelle tuyauterie (13'000 francs par pataugeoire). Soit un total de 112'000 francs par pataugeoire.

Le montant des travaux est devisé à Fr. 336'000, --

*5.4.2. Vieux-Moulin**Bassin*

La piscine de quartier de Vieux-Moulin présente la particularité d'être la seule piscine équipée d'un bassin principal en métal et non en carrelage. Toutefois, celui-ci n'est pas en inox et rouille. Après de nombreux travaux de remise en état partielle, il est maintenant nécessaire de procéder à un sablage complet de sa surface et ainsi repartir sur des bases saines.

Le montant des travaux est devisé à Fr. 70'000, --

Coût total du chapitre 5.4. **Fr. 406'000, --**

5.5. Terrains de sport divers

Courts de tennis de Praz-Séchaud

Changement du revêtement synthétique et réfection des deux courts. Les surfaces en matière synthétique de ces deux courts de tennis ont plus de vingt ans. Elles sont usées (rayonnement UV et intempéries, à quoi s'ajoute l'usure normale durant une aussi longue période) et deviennent impraticables.

Le montant de ces travaux est estimé à Fr. 100'000, --

Courts de tennis du Stade olympique de la Pontaise

Changement du revêtement synthétique de deux courts. De même que pour Praz-Séchaud, les surfaces des deux courts extérieurs en matière synthétique du Stade olympique de la Pontaise accusent leur âge et doivent être changées. Le type de revêtement synthétique nécessaire est différent de celui de Praz-Séchaud ; de plus, les coûts liés à l'élimination des anciennes surfaces sont moindres, ce qui explique la différence de prix pour des travaux somme toute similaires.

Ces travaux sont estimés à Fr. 65'000, --

La Sallaz

Mise en place d'un système automatique d'arrosage du terrain. Ce type d'équipement permet des économies en eau et en main-d'œuvre, tout en assurant une plus grande disponibilité du terrain.

Les travaux nécessaires sont estimés à Fr. 60'000, --

Coût total du chapitre 5.5. **Fr. 225'000, --**

5.6. Zone sportive de Vidy

Ensemble de la zone

Participation au renouvellement du panneau signalétique de la zone sportive de Vidy. Le panneau signalétique actuel a plus de 20 ans et, de ce fait, ne correspond plus à ce que la population peut trouver sur place.

La participation à ces travaux est estimée à Fr. 30'000, --

Place Pierre-de-Coubertin

Installation d'un réseau de distribution électrique. De nombreuses manifestations sportives sont organisées au stade Pierre-de-Coubertin ou dans ses environs immédiats. Elles ont besoin de courant électrique ; or, la place Pierre-de-Coubertin ne dispose pas des équipements nécessaires à demeure et leur installation est coûteuse et point exempte de risques. Les travaux prévus permettront de remédier à cette situation.

Le coût de ces travaux est estimé à Fr. 35'000, --

Stade Juan Antonio Samaranch

Remplacement des sièges de la tribune nord. Ces sièges en matière plastique, installés il y a onze ans lors des travaux de rénovation du stade, ont été littéralement décomposés par les rayons UV (décomposition de la structure intérieure). Ils seront remplacés par des sièges fabriqués dans un matériau résistant aux UV.

Ces travaux sont estimés à Fr. 40'000, --

Terrain dit « de la Grève »

Ce terrain, l'une des rares surfaces sportives libres de notre ville, est équipé d'un éclairage ; lors d'un contrôle de sécurité, l'un des mâts a présenté des faiblesses structurelles qui le rend dangereux et qui nécessitent son remplacement. Les travaux prévus comprennent également la modification de la base en béton qui le soutient.

Ces travaux sont devisés à Fr. 28'000, --

Terrains de football

Mise en place d'un système automatique d'arrosage de deux terrains. Ce type d'équipement permet des économies en eau et en main-d'œuvre, tout en assurant une plus grande disponibilité de ces surfaces.

Ces travaux son estimés à Fr. 120'000, --

Coût total du chapitre 5.6. **Fr. 253'000, --**

Récapitulatif des coûts du chapitre 5

5.1. Centres omnisports et autres salles	Fr. 270'000, --
5.2. Centre sportif de Chavannes	Fr. 275'000, --
5.3. Piscines et patinoires	Fr. 1'494'000, --
5.4. Piscines de quartier	Fr. 406'000, --
5.5. Terrains de sport divers	Fr. 225'000, --
5.6. Zone sportive de Vidy	<u>Fr. 253'000, --</u>
Coût total estimatif	Fr. 2'923'000, --

6. Récapitulatif des coûts

Coûts du chapitre 4

Travaux de la catégorie 1	Fr. 280'000, --	
Travaux de la catégorie 2	Fr. 711'000, --	
Travaux de la catégorie 3	<u>Fr. 86'000, --</u>	Fr. 1'077'000, --

Coûts du chapitre 5

Centres omnisports et autres salles	Fr. 270'000, --	
Centre sportif de Chavannes	Fr. 275'000, --	
Piscines et patinoires	Fr. 1'494'000, --	
Piscines de quartier	Fr. 406'000, --	
Terrains de sport divers	Fr. 225'000, --	
Zone sportive de Vidy	<u>Fr. 253'000, --</u>	<u>Fr. 2'923'000, --</u>

Coûts totaux **Fr. 4'000'000, --**

7. Aspects financiers

7.1. Conséquences sur le budget

Calculées sous la forme d'annuités constantes, au taux de 4 % pendant 10 ans, les charges financières annuelles s'élèvent à 493'200 francs.

7.2. Plan des investissements

Le plan des investissements pour les années 2009 à 2012 prévoit un montant de 4 millions de francs pour entreprendre des travaux d'assainissement et d'entretien dans un certain nombre d'installations sportives.

7.3. Subventions

Certains travaux présentés dans ce préavis font l'objet d'une demande d'aide auprès de la Commission cantonale du fonds du sport (anciennement Commission du Sport Toto). Les éventuelles aides perçues seront portées en amortissement du crédit sollicité.

8. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2008/52 de la Municipalité, du 5 novembre 2008
où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, à titre de crédit-cadre, un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 4 millions de francs destiné à couvrir les frais d'entretiens différés de diverses installations sportives ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 à raison de 400'000 francs, par le budget de la Direction de la sécurité publique et des sports, Service des sports, rubrique 2101.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique 2101.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Philippe Meystre